

Les différents impacts

Jusqu'à présent, sept plathelminthes sont connus et ont fait leur apparition depuis près de 20 ans en France métropolitaine et dans les DOM. Certaines espèces ont été signalées une seule fois. Mais Justine *et al.* (2018) les considèrent toutes comme des espèces exotiques envahissantes parce que ce sont des prédateurs qui, en tant que tels, menacent la faune du sol (compétition, prédation, empoisonnement/toxicité). Ils sont également nuisibles agronomiquement car ils participent à l'altération des sols.

Leur régime alimentaire varie selon les espèces. Certaines sont prédatrices d'arthropodes du sol, les cloportes notamment. D'autres s'intéressent aux escargots, et d'autres encore aux vers de terre, en particulier les plathelminthes bipaliinés de très grande taille qui n'hésitent pas à s'attaquer à des proies de plus grande taille qu'eux.

Enfin, l'une d'elle est plutôt nécrophage. *Parakontikia ventrolineata* s'intéresse aux vers de terre, aux escargots et limaces écrasés. On ne sait pas si elle peut s'attaquer directement à des proies vivantes. Cette espèce est très présente dans les jardins en Bretagne. Elle s'invite facilement sur les fruits (fraises) et légumes, et dans les trous de pomme au sol à l'automne. Sa présence n'a alors rien d'appétissant.



Parakontikia ventrolineata sur une pomme. Bohars—Finistère—France. © Nodet P.

Une menace pour notre santé ?

Ces animaux ne sont pas venimeux en tant que tels. Mais ces espèces produisent toutes de puissants produits chimiques toxiques qui leur servent à tuer leurs proies. « Les Bipalium (espèces géantes) possèdent une glande sécrétant une neurotoxine qui est la même que celle que produit le fameux poisson japonais fugu, la tétrodoxine, mille fois plus puissante que le cyanure. La toxine paralyse les muscles respiratoires pour laquelle il n'existe pas d'antidote » précise Jean-Lou Justine, professeur de parasitologie au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).



Ces vers ne doivent pas être mangés. Il n'est donc pas recommandé de toucher les plathelminthes à mains nues, ni de laisser les animaux les approcher. Un chien ou un chat qui se roule dans l'herbe peut revenir avec des plathelminthes collés sur le pelage. Des cas de chats ayant mangé puis vomis des Bipalium ont été rapportés. Des poules ayant consommé des individus une première fois semblent les rejeter ensuite. Il est probable que les toxines contenues dans les vers plats et le mucus donnent un goût très désagréable. C'est bien un excellent moyen de défense développé par ces étranges créatures que sont les plathelminthes. (Justine *et al.*, 2014).

***Caenoplana coerulea* : ce plathelminthe est originaire d'Australie. C'est la seule espèce avec un ventre bleu, trouvée dans quatre départements (données 2018). (Source : <https://sites.google.com/site/jljustine/plathelminthe-terrestre-invasif/especes>)**

Les moyens de prévention et de lutte

Une fois que les plathelminthes sont bien identifiés, il faut passer à l'action. Mais que faire ?

A ce jour, il n'existe aucun produit phytopharmaceutique ou biocide homologué pour lutter contre les plathelminthes. Quant à la lutte biologique, aucune piste n'est avancée, d'autant plus que la toxicité de ces vers plats semble décourager les prédateurs autochtones potentiels. Précisons enfin que ces espèces arrivent sans leur cortège de maladies ou prédateurs d'origine.

✂ Destruction manuelle

« En serre, s'il s'agit des grandes espèces de *Biparium*, on peut tenter de les éliminer à la main : ces vers ne passent pas inaperçus. **Il est préférable de ne pas les manipuler à mains nues mais de porter des gants à rincer avant de les ôter.** »



✂ Traitement thermique

« On peut débarrasser un pot de ses plathelminthes terrestres par traitement thermique : inonder le pot avec de l'eau à 50 °C durant 10-20 minutes. Il faut contrôler la température pour ne pas abîmer la plante. Si la méthode a été publiée, en revanche nous ne disposons pas de retour d'expérience pratique. »

✂ Piégeage artisanal

« En plein air et pleine terre, si des *Parakontikia ventrolineata* envahissent un potager, cela peut être un problème s'ils sont très nombreux car en se plaçant sur les fruits et légumes, ils les rendent moins appétissants. On peut essayer de les piéger avec des appâts naturels : écraser une limace ou un ver de terre, revenir le lendemain puis brûler l'appât et tous les vers qui sont dessus. »

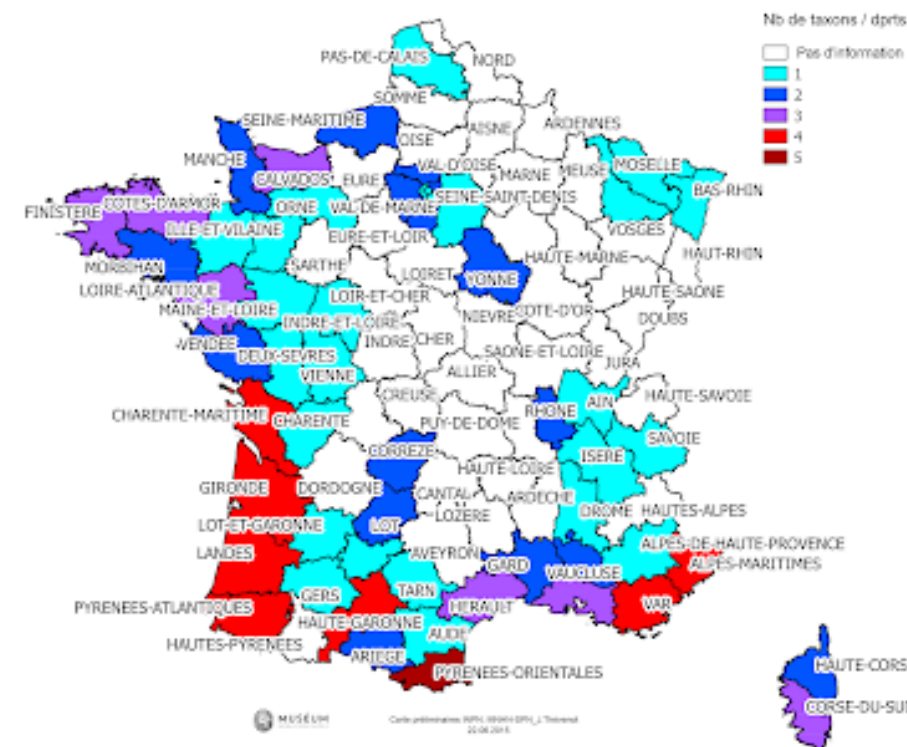
✂ Prévenir

Vous n'avez pas encore observé de vers plats. Rester vigilant en contrôlant vos achats de plantes et les cadeaux des amis qui vous offrent une plante achetée ou en provenance de leur jardin.

Etes-vous dans une région concernée ?

Que faire pour signaler la présence d'un plathelminthe terrestre invasif ?

- ✂ Vérifier que c'est un plathelminthe en allant voir les photos sur le site : <http://bit.ly/Plathelminthe>.
- ✂ Prenez des photos de près avec un bon smartphone ou un appareil photo. Soignez l'éclairage et placer un objet pour visualiser les dimensions (mètre ruban, papier quadrillé, pièce de monnaie...). Envoyer par e-mail à justine@mnhn.fr.
- ✂ Précisez dans votre envoi vos noms et prénoms et/ou votre structure, la commune et le département de votre découverte, combien en avez-vous trouvé, où et comment, votre accord (personnel ou structure professionnelle) ou non pour la publication des photos.



Carte du nombre d'espèces de plathelminthes terrestres invasifs dans chaque département (Métropole française). Etablie à partir de 470 signalements validés en 2015 avec mise à jour en 2018. Les départements en blanc sont ceux où il n'y a eu aucun signalement. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de plathelminthe mais ils n'ont pas été signalés.

Source : <https://sites.google.com/site/jljustine/plathelminthe-terrestre-invasif/cartes>



Plathelminthes : vers un classement sur la liste des espèces exotiques envahissantes ?

En juillet 2016, la Commission Européenne publiait le règlement d'exécution 2016/1141 adoptant une liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union. Un an après, elle publiait le premier complément à la liste. Actuellement, un deuxième puis un troisième complément à la liste sont en préparation.



Bipalium kewense, plathelminthe terrestre invasif friand de lombrics. © Pierre Gros

C'est dans ce contexte que certains plathelminthes ont été proposés à l'inscription sur un futur complément de la liste initiale. Malheureusement, lors d'une réunion du groupe de travail accompagnant le Ministère de l'Ecologie et de la Transition Énergétique pour la déclinaison de la Stratégie Nationale relative aux Espèces Exotiques Envahissantes (SNEEE), les espoirs d'un tel classement sont devenus très faibles.

Si de nombreux critères de classement sont respectés, l'un semble rédhibitoire à ce jour : l'absence d'un moyen de lutte efficace !

Certes, pour le moment il n'existe pas de méthode permettant la destruction des plathelminthes quand ils sont dans les sols. C'est à la recherche de se pencher sur cette problématique. Mais, en attendant les résultats, ne faut-il pas, en France, classer l'espèce en tant qu'espèce exotique envahissante ? N'y a-t-il pas des voies d'introduction à contrôler de façon plus stricte ? N'y a-t-il pas à mener des campagnes de sensibilisation auprès du public ?

Alors dès à présent, n'attendons pas le temps réglementaire pour agir. Restons tous vigilants et supprimons ces vers plats dès les premières observations !

Sources principales d'information du dossier

- Justine J.-L., Thévenot J., Winsor L., 2014. Les sept plathelminthes invasifs introduits en France. Dossier. Phytoma, n°674 : 5 p.
- Justine J.-L., Winsor L., Gey D., Gros P., Thévenot J., 2018. Giant worms chez moi! Hammerhead flatworms (Platyhelminthes, Geoplanidae, Bipalium spp., Diversibipalium spp.) in metropolitan France and overseas French territories. PeerJ 6:e4672 ; DOI 10.7717/peerj.4672

Actualité réglementaire



L'Ambroisie trifide : un futur Organisme de Quarantaine Prioritaire ?

L'Ambroisie trifide est une plante déjà évoquée dans nos flashs sanitaires. Elle est en effet nuisible aux cultures et, en tant qu'adventice, elle est difficile à gérer dans sa zone d'origine. Sa taille et son cycle biologique induisent une très forte concurrence avec la végétation en place. D'autre part, sa prolifération est néfaste à la santé publique en raison de ses pollens très allergisants.

Encore peu présente en France (Midi-Pyrénées), ayant une distribution européenne limitée et des moyens de gestion efficaces existants, FREDON France vient de demander au ministère en charge de l'Agriculture son classement en tant qu'Organisme de Quarantaine Prioritaire (OQP) au titre du règlement de l'Union Européen 2016/2031 sur la santé des végétaux.



Ambrosie trifide : stade végétatif

A. Rodriguez - ACTA

Vos correspondants



POLLENIZ 44 : 02 40 36 83 03
Contact : Vincent Brochard
polleniz44@polleniz.fr

POLLENIZ 49 : 02 41 37 12 48
Contact : Emmanuelle Meunier
fdgdon49@orange.fr

POLLENIZ 53 : 02 43 56 12 40
Contact : Francine Gastinel
polleniz53@polleniz.fr

POLLENIZ 72 : 02 43 85 28 65
Contact : Bruno Legay
polleniz72@polleniz.fr

POLLENIZ 85 : 02 51 47 70 61
Contact : Nicolas Tesson
polleniz85@polleniz.fr

Rédaction : POLLENIZ - 02 41 48 75 70

Rédacteur en chef : Gérald GUEDON

Contributeurs : l'équipe technique du réseau POLLENIZ et les observateurs